

Statistiques structurelles sur les entreprises 2022

- Florence Pirlet et Nathan De Baets -



n° 23

ANALYSE

10.2024

Statistiques structurelles sur les entreprises

Florence Pirlet et Nathan De Baets¹

¹Statisticiens à Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
1 STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES	4
1.1 Un aperçu de la structure de l'économie belge en 2022 et des possibilités offertes par cette source de données	4
1.2 Analyse selon le secteur	5
1.3 Analyse selon la classe de taille	8
1.4 Analyse selon les groupes sectoriels	10
ANNEXE 1: DONNÉES CHIFFRÉES UTILISÉES DANS LES GRAPHIQUES CI-DESSUS:	12
ANNEXE 2: DÉFINITION DES GROUPES SECTORIELS	16
EN SAVOIR DAVANTAGE?	19

PREAMBULE

Jusque l'année de référence 2017, Statbel considérait l'entreprise comme étant égale à l'unité légale.

Toutefois, dans une économie mondialisée, cette approche ne permettait pas toujours de faire en sorte que les statistiques sur les entreprises reflètent la réalité, les entreprises étant de plus en plus souvent structurées en groupes de sociétés. Considérer qu'une entreprise = une unité légale posait problème lorsque l'on voulait décrire une réalité économique ou observer un acteur économique autonome dans ses décisions et agissant sur le marché.

Afin de remédier à ce problème, rencontré par beaucoup de pays européens, une définition plus précise de l'entreprise a été proposée par le réseau du système statistique européen (ESSnet):

Une unité statistique entreprise est une unité organisationnelle orientée vers le marché qui bénéficie d'un degré suffisant d'autonomie dans la prise de décision. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. Des données statistiques significatives peuvent être rassemblées au niveau de cette unité.

L'entreprise peut correspondre à une unité légale unique (non contrôlée par une autre unité légale), à un groupe d'entreprises en tant qu'ensemble d'unités légales sous contrôle commun, ou à une partie autonome d'un groupe d'entreprises.

Statbel a pris la décision d'implémenter cette nouvelle définition à partir de l'année de référence 2018, ce qui entraîne une rupture de série statistique. Nous publions ici pour la cinquième fois les résultats de l'enquête structurelle sur base de cette nouvelle définition.

1 STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

1.1 Un aperçu de la structure de l'économie belge en 2022 et des possibilités offertes par cette source de données

Les statistiques annuelles sur la structure des entreprises décrivent la structure, la stratégie et les performances des entreprises selon leur activité économique. Elles brossent un tableau de l'économie marchande non financière et, en particulier, de l'industrie, de la construction, du commerce et de nombreuses activités de services. Elles ne couvrent pas l'agriculture, le secteur financier, l'administration publique et les services non marchands (en grande partie) comme l'enseignement et les soins de santé. Les statistiques structurelles contiennent de nombreux indicateurs sur les entreprises (recettes, achats, investissements, dépenses de personnel, emploi...), jusqu'à un niveau très détaillé. Ces multiples informations servent de base pour définir la politique économique belge et européenne. Ces statistiques sont aussi une source utile pour les chercheurs et permettent également aux entreprises de mieux se situer au sein de leur branche d'activité. Ces statistiques offrent de nombreuses possibilités d'application. Vous trouverez ci-dessous quelques variables disponibles ainsi que des possibilités d'analyses.

- consultation des informations comptables (financières) : chiffre d'affaires, achats de biens et de services, investissements, etc.
- consultation des indicateurs d'emploi : dépenses de personnel, nombre de salariés, équivalents temps plein, etc.
- comparaison de la performance, de la productivité et de la rentabilité : dépenses moyennes de personnel, taux brut d'exploitation, productivité du travail apparente et ajustée par les dépenses de personnel, etc.
- utilisation pour examiner s'il existe bel et bien un transfert du secteur industriel vers le secteur des services et, si oui, quels sont les secteurs économiques concernés.
- analyse détaillée des petites, moyennes et grandes entreprises
- utilisation pour examiner quels sont les pays spécialisés dans la production d'une activité spécifique, telle que le travail des pierres précieuses ou la fabrication d'ordinateurs

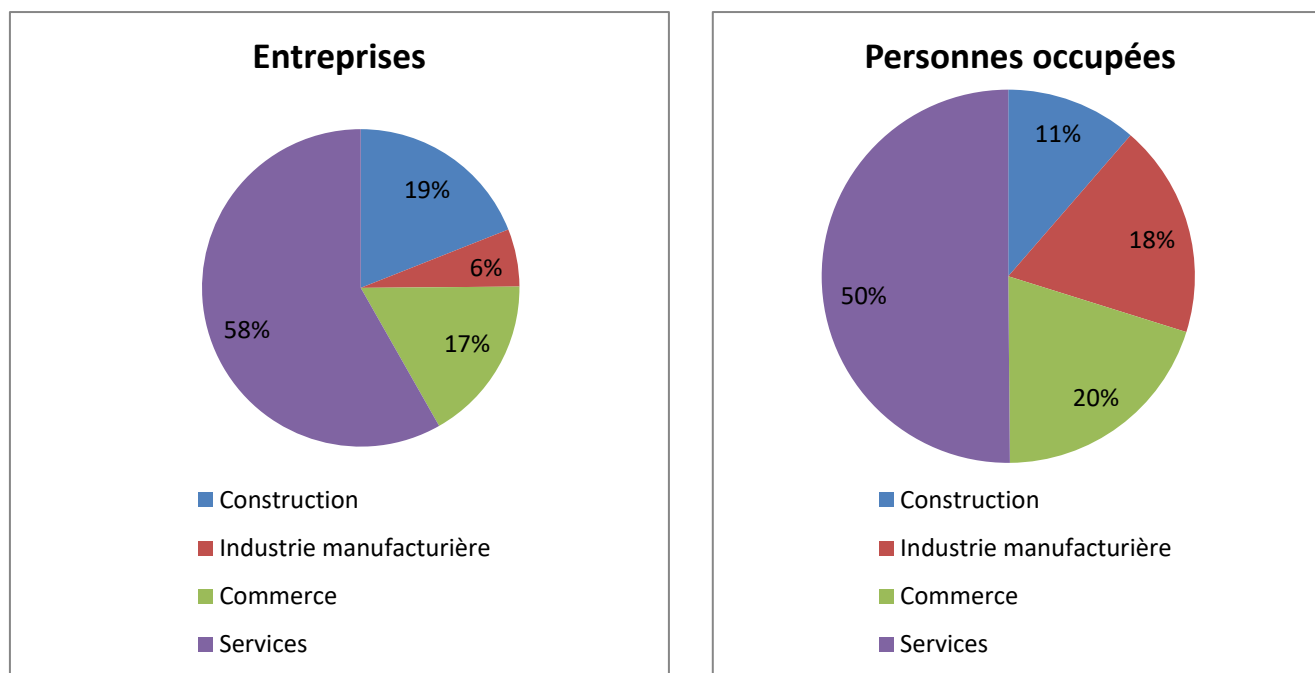
Ces informations sont disponibles au niveau des secteurs économiques (selon la classification NACE Rév. 2) et/ou d'une classe de taille spécifique.

Les statistiques structurelles sur les entreprises se basent sur des informations récoltées auprès d'un échantillon d'entreprises. Les informations financières sont obtenues, pour une partie de l'échantillon (essentiellement les grandes entreprises), au moyen de l'enquête sur la structure des entreprises et, pour une autre partie (principalement les petites entreprises), grâce à des méthodes d'imputation qui utilisent des données d'enquête (historiques), d'une part, et des données administratives (tirées des comptes annuels et des fichiers TVA) d'autre part. Les variables sur le salaire et l'emploi sont calculées pour l'ensemble de l'échantillon sur la base de fichiers administratifs (issus des fichiers de l'ONSS et/ou du bilan social). Les informations obtenues auprès de l'échantillon d'entreprises sont ensuite extrapolées à l'ensemble de la population des entreprises belges. La qualité des chiffres dépend en grande partie des réponses des entreprises ainsi que de la qualité des codes NACE.

Les statistiques structurelles sur les entreprises visent principalement à dresser le portrait de la structure de l'économie à un moment donné. Ci-après, plusieurs tableaux et graphiques présentent la structure de l'économie belge et quelques possibilités offertes par les statistiques structurelles sur les entreprises. Les chiffres utilisés portent sur l'année 2022. Les informations financières des entreprises sont disponibles quelques mois après la fin de l'exercice financier. Ces données sont alors collectées, vérifiées et converties en indicateurs. Les statistiques structurelles sur les entreprises sont publiées environ 21 mois après la fin de l'année de référence. Les données chiffrées utilisées dans cette publication sont également reprises dans les tableaux en annexe. Des indicateurs supplémentaires ainsi que des chiffres plus détaillés sont disponibles dans les tableaux dynamiques sur le site Internet dont vous trouverez les liens dans la liste de références en annexe.

1.2 Analyse selon le secteur

En 2022, l'économie marchande non financière comptait 750.852 entreprises et 3.059.668 personnes occupées en Belgique. Les diagrammes circulaires ci-dessous montrent la part des grands secteurs économiques en nombre d'entreprises et en nombre de personnes occupées.



58 % des entreprises et 50 % des personnes occupées sont actives dans le secteur des services. La construction est devenue le deuxième plus grand secteur en nombre d'entreprises (19 %) mais emploie moins de personnes que le commerce (11% contre 20 %). L'industrie est, quant à elle, le plus petit secteur en nombre d'entreprises (6 %).

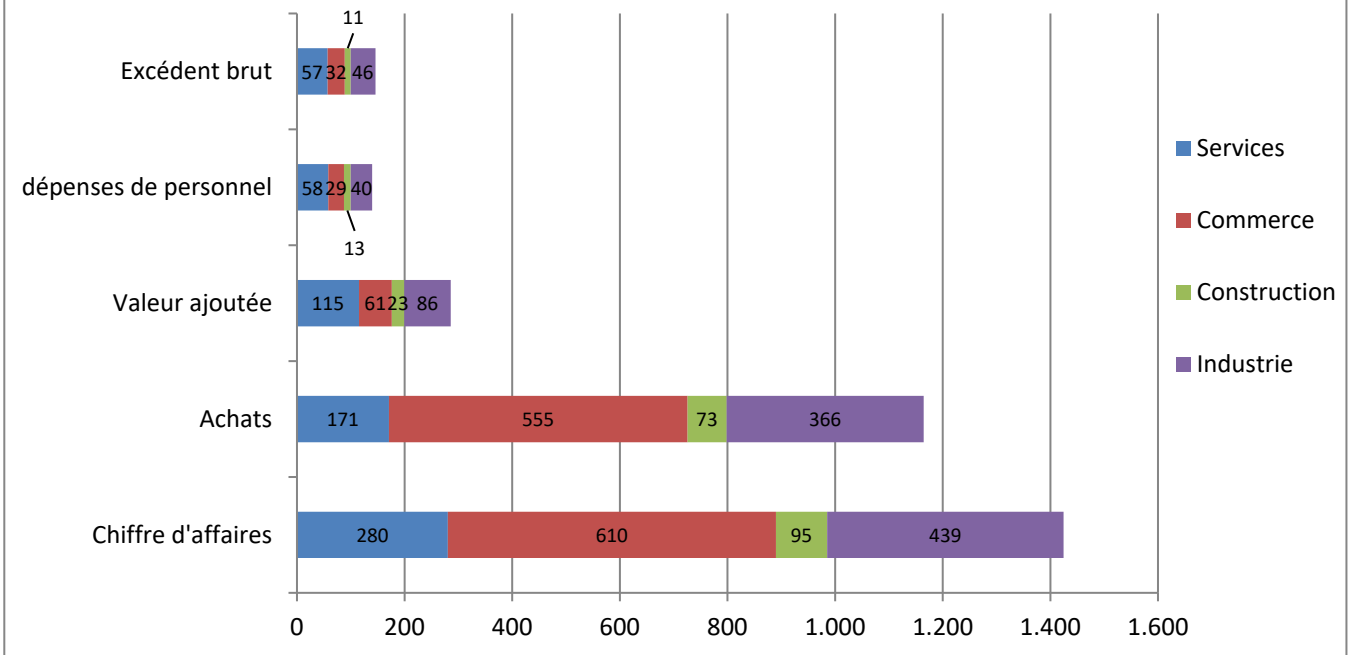
Ainsi, le secteur industriel emploie en moyenne plus de personnes par entreprise que les autres secteurs, soit 12,8 personnes occupées. Ce chiffre s'élève à 4,8 pour le commerce, à 3,5 pour les services et à 2,4 pour les entreprises de construction. Ces faibles moyennes s'expliquent notamment par le nombre élevé d'indépendants sans personnel.

Le graphique ci-dessous présente la part ventilée par secteur des variables « achats », « chiffre d'affaires », « valeur ajoutée », « dépenses de personnel » et « excédent brut d'exploitation ». Il s'agit des totaux pour la Belgique en 2022, exprimés en milliards d'euros. Les « achats » représentent la valeur de tous les biens et services achetés en vue d'être revendus ou utilisés dans le processus de production.

Le « chiffre d'affaires » est la valeur totale des ventes sur le marché de biens et de services à des tiers. Il comprend la vente de biens produits par l'entreprise, la vente de biens acquis en vue d'être revendus ou la rémunération perçue pour la prestation de services dans le cadre de l'exécution d'une mission définie contractuellement. La « valeur ajoutée » est la différence entre les ventes et les coûts des produits, des services et des biens divers. Elle correspond approximativement à la différence entre le chiffre d'affaires et les achats. L'« excédent brut d'exploitation » s'obtient en déduisant les dépenses de personnel de la valeur ajoutée.

Il s'agit donc de l'excédent qui découle des activités de l'entreprise après paiement de la main-d'œuvre. En d'autres termes, ceci correspond au solde dont l'unité dispose pour rémunérer les fournisseurs de fonds propres et de crédits, payer les impôts et, finalement, financer les investissements totalement ou en partie.

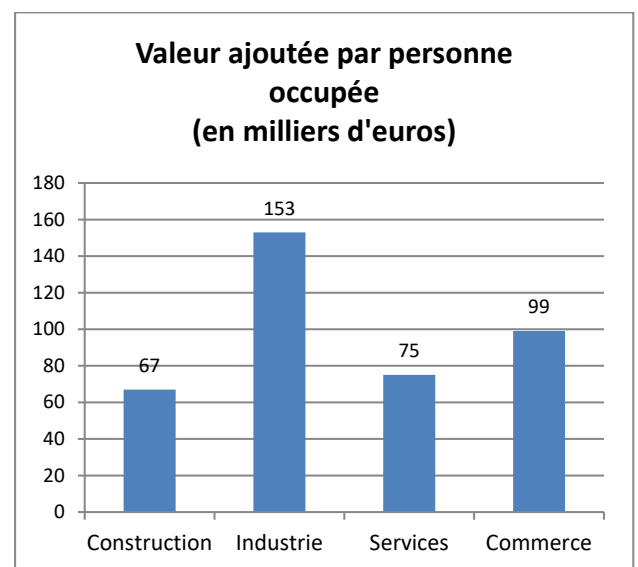
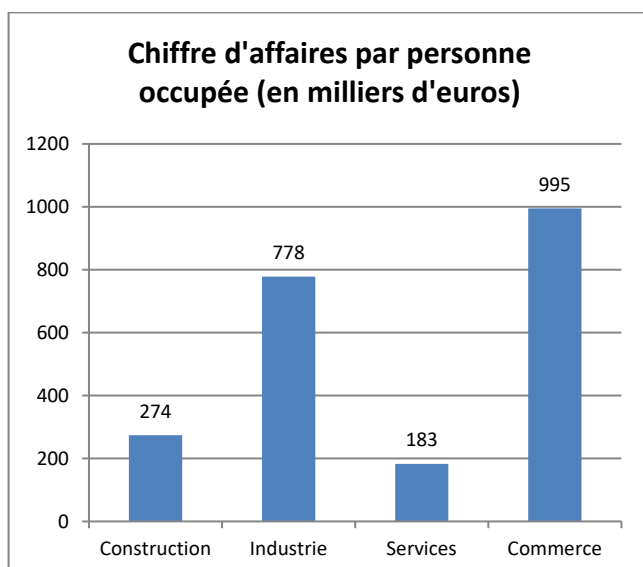
Chiffre d'affaires, achats, valeur ajoutée, dépenses en personnel et excédent brut d'exploitation par secteur (en milliards d'euros)

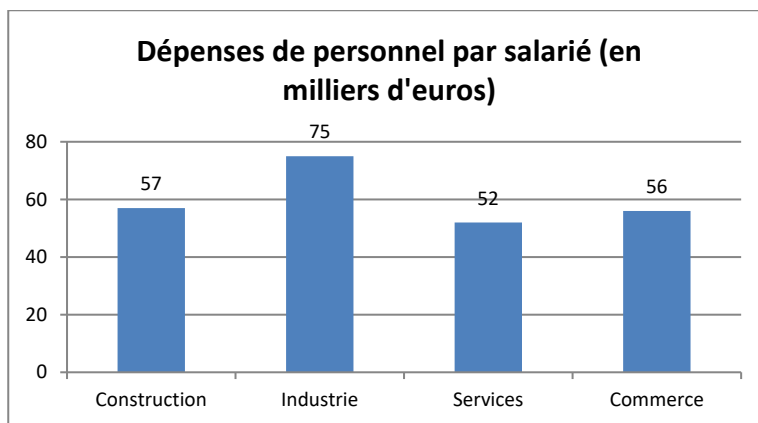


Il ressort du graphique ci-dessus que le commerce affiche les valeurs totales les plus élevées pour le chiffre d'affaires et les achats (respectivement 610 et 555 milliards d'euros), tandis que le secteur des services arrive en tête pour la valeur ajoutée, les dépenses de personnel et l'excédent brut d'exploitation (respectivement 115 milliards d'euros, 58 milliards d'euros et 57 milliards d'euros). Le secteur de la construction détient la part la plus faible pour l'ensemble de ces indicateurs.

Les valeurs totales de ces variables sont souvent mises en corrélation avec les indicateurs relatifs à l'emploi. Deux indicateurs de l'emploi sont utilisés : les personnes occupées et les salariés. Le nombre de « personnes occupées » comprend, d'une part, les personnes travaillant pour le compte d'un employeur, disposant d'un contrat de travail et percevant en contrepartie une forme de salaire (= « salariés ») et, d'autre part, les personnes occupées non rémunérées (p.ex. les aidants familiaux non rémunérés, les associés aidants ne percevant pas de rémunération sous forme de salaire, les bénévoles, etc.).

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont mis en corrélation avec le nombre de personnes occupées, tandis que les dépenses de personnel sont liées au nombre de salariés. Les graphiques ci-dessous illustrent ces variables pour les quatre secteurs.

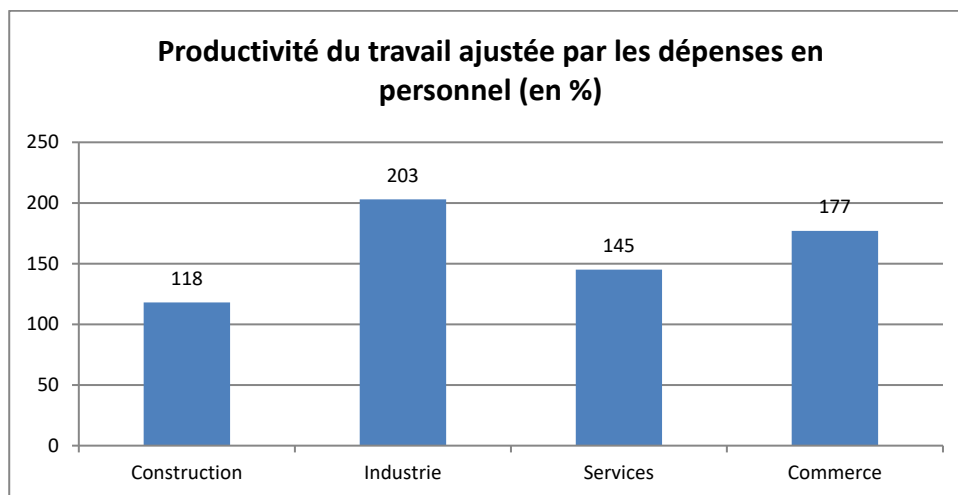




Le commerce et l'industrie présentent le chiffre d'affaires par personne occupée le plus élevé (respectivement 995.000 euros et 778.000 euros), tandis que la construction et les services détiennent le chiffre le plus bas (respectivement 274.000 et 183.000 euros). La valeur ajoutée par personne occupée (aussi appelée « productivité apparente du travail ») est la plus forte dans l'industrie (153.000 euros) et la plus faible dans le secteur de la construction (67.000 euros). Le commerce et les services présentent des valeurs de 99.000 euros et 75.000 euros respectivement.

L'industrie affiche les dépenses de personnel par salarié les plus élevées (75.000 euros) ; les services, le commerce et la construction présentent des valeurs semblables, respectivement 52.000, 56.000 et 57.000 euros. Les dépenses de personnel par salarié sont bien liées à la valeur ajoutée par personne occupée.

Les indicateurs ci-dessus se basent sur le nombre de personnes employées. De ce fait, ils sont en partie influencés par l'emploi à temps partiel. L'influence de l'emploi à temps partiel disparaît en grande partie si l'on divise la productivité apparente du travail (= la valeur ajoutée par personne occupée) par les dépenses moyennes de personnel (= les dépenses de personnel par salarié). On obtient ainsi la productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel, exprimée en pourcentage. Cet indicateur est représenté dans le graphique ci-dessous pour les quatre secteurs.



Une activité économique n'est viable que si cet indicateur est supérieur à 100 %. Il dépasse 100 % dans les quatre secteurs. L'industrie présente le score le plus élevé (203 %) et la construction le plus faible (118 %). Cela signifie que la productivité moyenne du travail dans l'industrie dépasse de 103 % les dépenses moyennes de personnel. Dans la construction, l'écart n'est que de 18 %.

1.3 Analyse selon la classe de taille

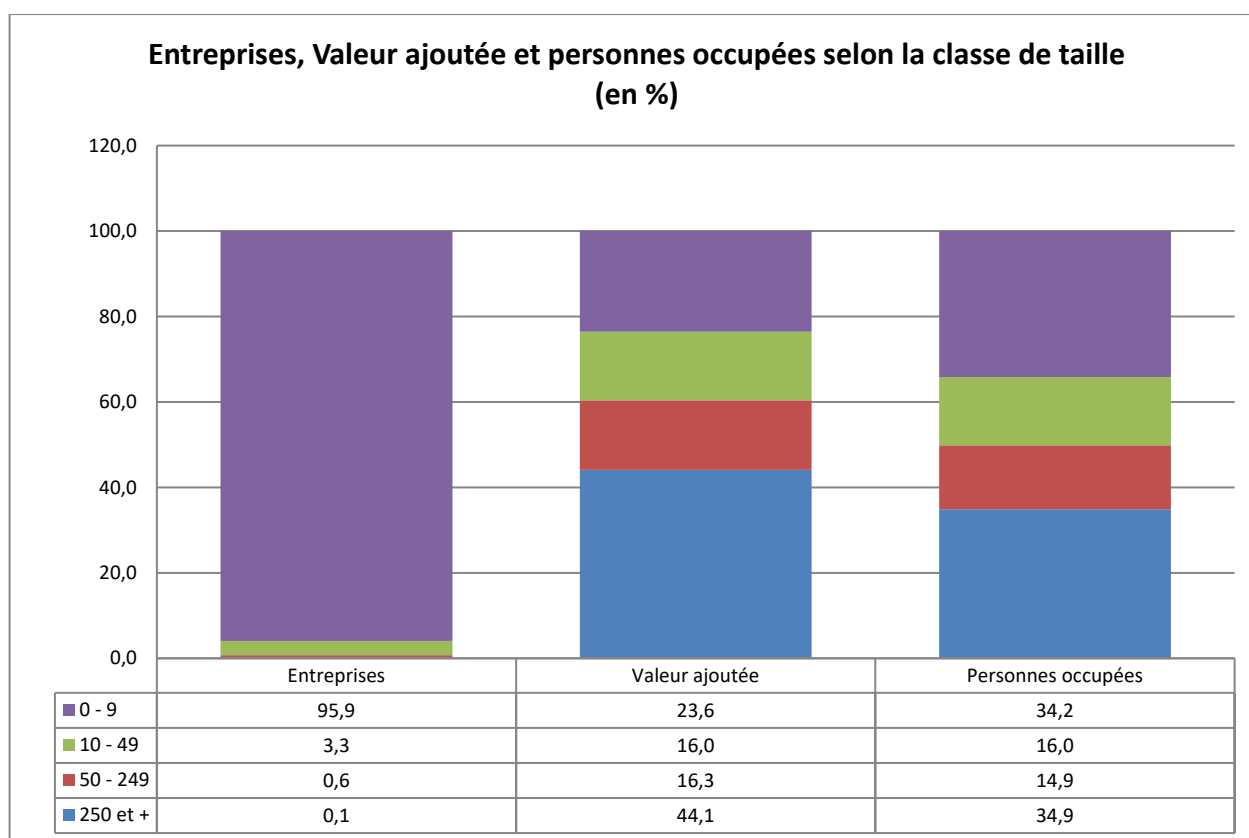
Une ventilation des statistiques structurelles sur les entreprises selon la classe de taille est également disponible. Pour les statistiques structurelles sur les entreprises, ces classes sont définies selon le nombre de personnes occupées. Les PME (petites et moyennes entreprises) sont des entreprises comptant moins de 250 personnes occupées. Les classes de taille utilisées dans cette publication sont les suivantes :

petites et moyennes entreprises (PME) : 1-249 personnes occupées. Elles sont subdivisées en :

- micro-entreprises : moins de 10 personnes occupées
- petites entreprises : 10-49 personnes occupées
- moyennes entreprises : 50-249 personnes occupées

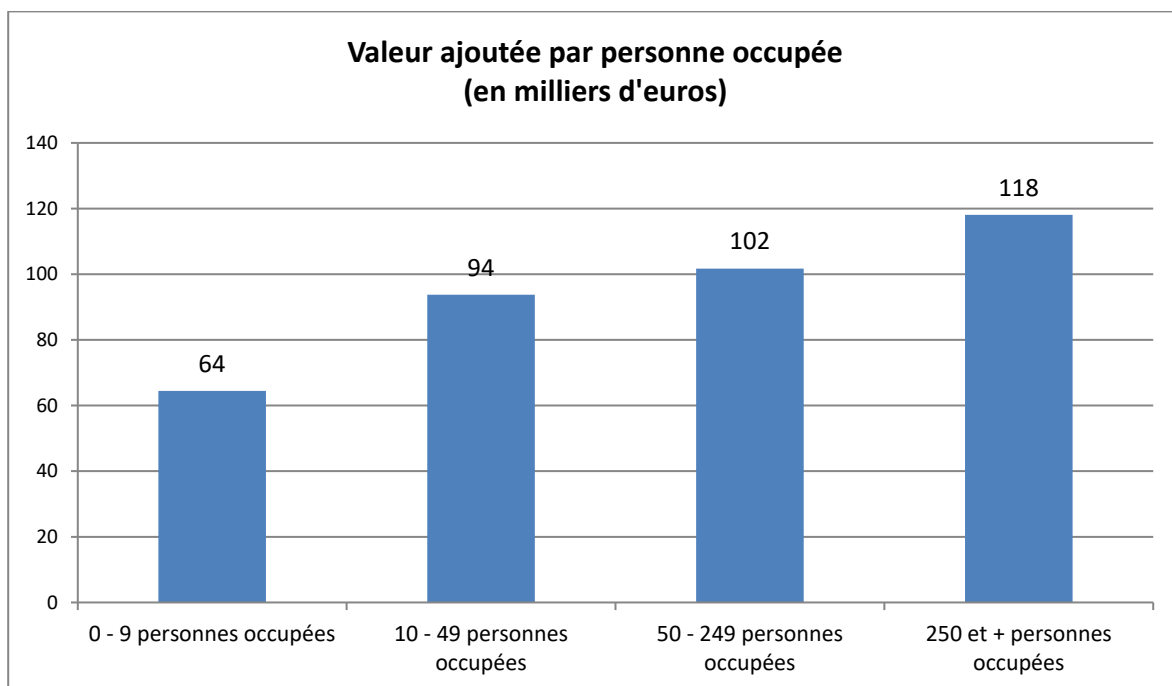
grandes entreprises : 250 personnes occupées ou plus.

En 2022, l'économie marchande non financière a généré 286 milliards de valeur ajoutée en Belgique. Cette valeur est toutefois répartie de manière inégale entre les classes de taille. Le graphique ci-dessous présente la part des entreprises, de la valeur ajoutée et de l'emploi par classe de taille.



La grande majorité des entreprises actives dans l'économie marchande non financière (95,9 %) sont des micro-entreprises. Seulement 0,1 % des entreprises comptent 250 personnes occupées ou plus. Logiquement, la part des micro-entreprises dans le nombre de personnes occupées est nettement plus faible (34,2 %) et celle des grandes entreprises nettement plus élevée (34,9 %) que leur part respective dans la population des entreprises. Les PME (entreprises comptant moins de 250 personnes occupées) apportent une contribution importante à l'emploi : environ deux personnes occupées sur trois (environ 65 %) travaillent dans une PME.

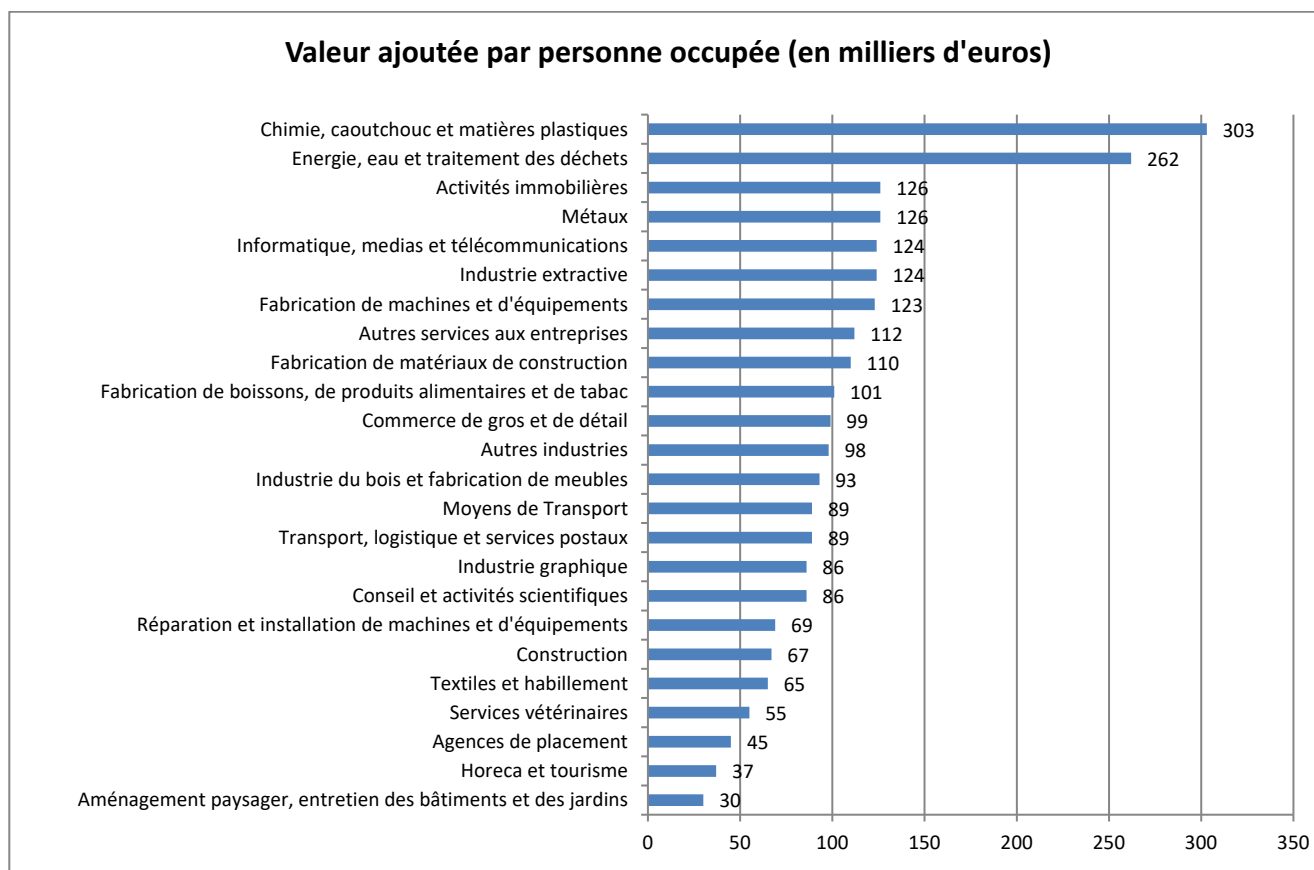
La part des grandes et moyennes entreprises dans la valeur ajoutée est supérieure à leur part dans l'emploi. La situation inverse prévaut pour les micro-entreprises. Cette tendance apparaît dans le graphique ci-dessous.



La valeur ajoutée par personne occupée s'élève à 118.000 euros dans les grandes entreprises (250 personnes occupées ou plus), soit nettement plus que le montant observé dans les micro-entreprises (entre 0-9 personnes occupées), à savoir 64.000 euros. Les grandes entreprises génèrent donc plus de valeur ajoutée par personne que les petites. Des effets d'échelle jouent ici un rôle, tout comme la répartition des grandes entreprises entre les secteurs économiques : la part des grandes entreprises est la plus élevée dans le secteur industriel, qui présente la plus forte valeur ajoutée par personne occupée.

1.4 Analyse selon les groupes sectoriels

Les analyses ci-dessus se basaient sur une ventilation par secteur (industrie, construction, commerce et services) ou par classe de taille (micro-entreprises, petites entreprises, moyennes entreprises et grandes entreprises). Cette ventilation rudimentaire néglige la diversité au sein de ces secteurs. C'est pourquoi la suite de ce rapport dresse une analyse portant sur certains groupes sectoriels. L'annexe 2 fournit un aperçu de la classification sectorielle utilisée. Celle-ci comprend 24 groupes sectoriels. Ces groupes reposent sur une combinaison d'activités selon la nomenclature NACE Rév. 2 à deux chiffres. Le tableau en annexe 1 présente le nombre d'entreprises et de personnes occupées par groupe sectoriel.

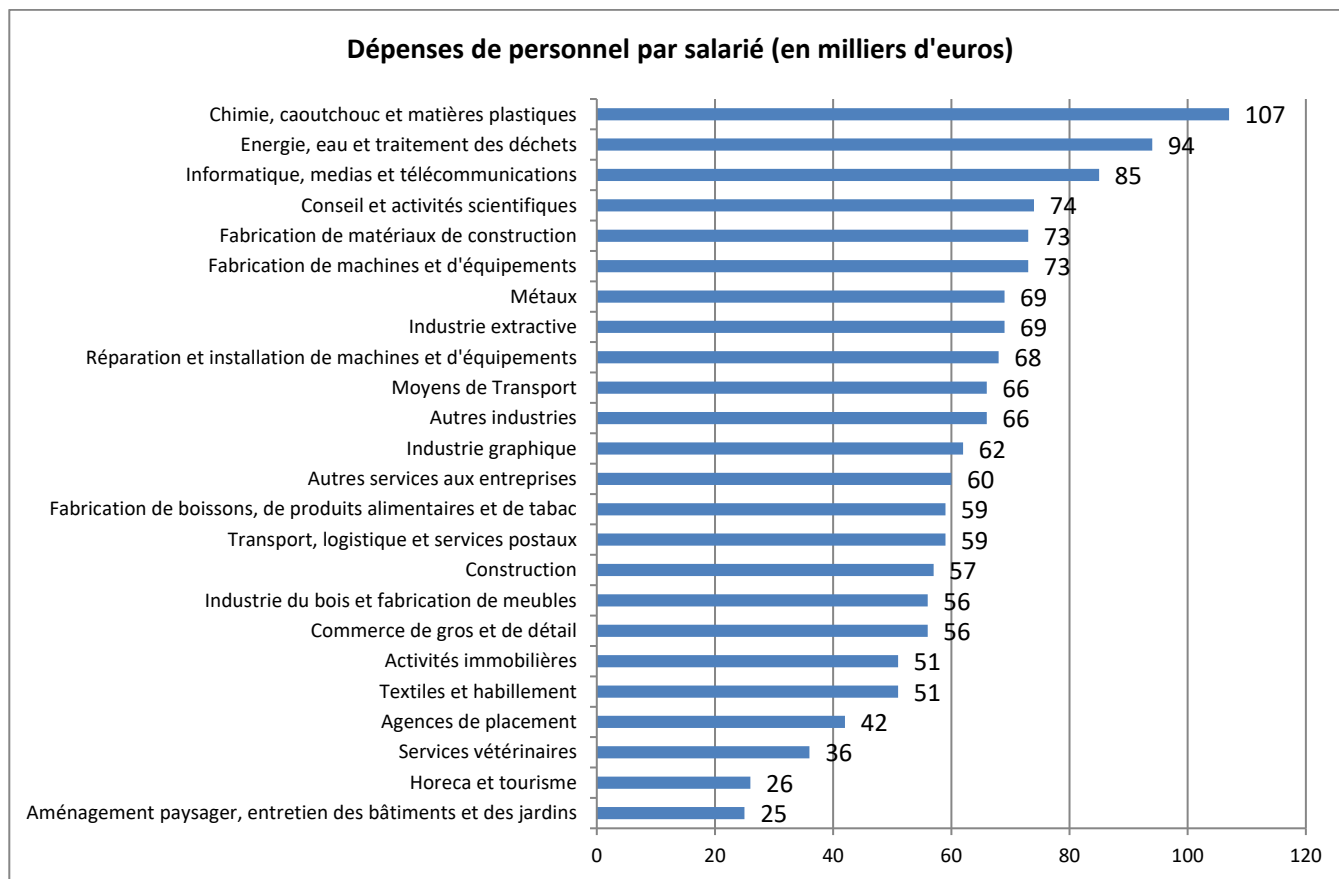


Dans la première partie de cette analyse, la valeur ajoutée et les dépenses de personnel ont été mises en corrélation avec les indicateurs relatifs à l'emploi, et ce, au niveau des quatre grands secteurs, à savoir l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et les services. Ces aspects sont une nouvelle fois analysés ci-dessous, mais ils sont à présent examinés au niveau des groupes sectoriels, permettant ainsi de procéder à une ventilation plus précise au sein de l'industrie et des services.

La valeur ajoutée par personne occupée (= productivité apparente du travail) s'élève en moyenne à près de 104.958 euros par personne occupée, allant de 30.000 euros (pour l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins) à 303.000 euros pour la chimie, le caoutchouc et matières plastiques.

Au sein du secteur des services, il existe une grande diversité. En effet, le secteur « Informatique, médias et télécommunications » et le secteur « Activités immobilières » présentent une haute valeur ajoutée par personne occupée, tandis que le secteur « Horeca et tourisme » et de l'« Aménagement paysager » affiche les plus faibles. Il en va de même dans l'industrie manufacturière où le groupe sectoriel « Chimie, caoutchouc et matières plastiques » affiche la valeur la plus élevée, tandis que le groupe « Textiles et habillement » possède une valeur moindre.

Le tableau ci-dessous montre les dépenses de personnel par salarié.



Les dépenses moyennes de personnel suivent le schéma de la valeur ajoutée et sont les moins élevées dans les secteurs « Aménagement paysager » (25.000 euros) et « Horeca et tourisme » (26.000 euros). De même, elles sont les plus importantes dans le secteur « Chimie, caoutchouc et matières plastiques » (107.000 euros), soit une moyenne de 61.833 euros par salarié.

Il convient donc de souligner que les secteurs détenant une haute valeur ajoutée par personne occupée présentent généralement des dépenses de personnel élevées et inversement.

Il ressort de l'analyse ci-dessus qu'il est possible d'examiner les statistiques structurelles sur les entreprises sous de nombreux angles différents, tant au niveau des principaux secteurs que des classes de taille ou encore des groupes sectoriels. Les tableaux dynamiques sur notre site Internet (voir lien en annexes) contiennent des chiffres plus détaillés et des variables supplémentaires.

ANNEXE 1: DONNEES CHIFFREES UTILISEES DANS LES GRAPHIQUES CI-DESSUS:

Analyse selon les 4 grands secteurs

- Totaux et pourcentages pour quelques indicateurs, par secteur. Les indicateurs monétaires (achats, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, dépenses de personnel et excédent brut d'exploitation) sont exprimés en millions d'euros.

	Nombre d'entreprises	%	Personnes occupées	%	Achats	%
Services	437.150	58,2%	1.534.078	50,1%	170.783	14,7%
Commerce	126.987	16,9%	612.781	20,0%	555.082	47,7%
Construction	142.700	19,0%	347.992	11,4%	72.564	6,2%
Industrie	44.015	5,9%	564.817	18,5%	366.057	31,4%
Total	750.852	100,0%	3.059.668	100,0%	1.164.486	100,0%
	Chiffre d'affaires	%	Valeur ajoutée	%	Dépenses de personnel	%
Services	280.447	19,7%	115.425	40,4%	58.265	41,7%
Commerce	609.525	42,8%	60.854	21,3%	29.034	20,8%
Construction	95.236	6,7%	23.329	8,2%	12.594	9,0%
Industrie	439.308	30,8%	86.215	30,2%	39.945	28,6%
Total	1.424.517	100,0%	285.823	100,0%	139.837	100,0%
	Excédent brut d'exploitation	%				
Services	57.160	39,2%				
Commerce	31.820	21,8%				
Construction	10.735	7,4%				
Industrie	46.271	31,7%				
Total	145.986	100,0%				

- Ratios pour les 4 secteurs. Les ratios monétaires (chiffre d'affaires par personne occupée, valeur ajoutée par personne occupée, dépenses de personnel par salarié) sont exprimés en milliers d'euros. La productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel est exprimée en pourcentage.

	Chiffre d'affaires par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée	Dépenses de personnel par salarié	Productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel
Construction	274	67	57	118%
Industrie	778	153	75	203%
Services	183	75	52	145%
Commerce	995	99	56	177%
Economie marchande non financière totale	466	93	58	160%

Analyses selon la classe de taille

- Nombre d'entreprises, valeur ajoutée et personnes occupées par classe de taille (valeur ajoutée exprimée en millions d'euros).

Classe de taille	Entreprises	%	Valeur ajoutée	%	Personnes occupées	%
0-9	720.184	95,92%	67.368	23,57%	1.045.437,00	34,17%
10-49	25.035	3,33%	45.846	16,04%	489.138,00	15,99%
50-249	4.551	0,61%	46.510	16,27%	457.259,00	14,94%
250+	1.082	0,14%	126.099	44,12%	1.067.834,00	34,90%
Total	750.852	100%	285.823	100%	3.059.668	100%

Analyse selon les groupes sectoriels

- Entreprises, valeur ajoutée, dépenses de personnel, personnes occupées et salariés par groupe sectoriel (valeur ajoutée et dépenses de personnel en milliers d'euros).

Activités	Nombre d'entreprises	Valeur ajoutée	Dépenses de personnel	Personnes occupées	Salariés
Industrie extractive	172	289.514	153.368	2.340	2.224
Fabrication de boissons, de produits alimentaires et de tabac	7.959	11.287.874	6.232.263	111.690	106.170
Textiles et habillement	2.146	1.287.106	925.079	19.885	18.125
Industrie graphique	4.276	1.998.539	1.211.378	23.282	19.640
Chimie, caoutchouc et matières plastiques	1.629	30.496.539	10.722.094	100.695	99.814
Fabrication de matériaux de construction	1.571	2.977.567	1.891.475	27.027	26.075
Métaux	8.997	9.652.381	4.776.161	76.471	69.597
Fabrication de machines et d'équipements	2.576	6.909.429	3.989.121	56.265	54.601
Moyens de Transport	660	3.275.481	2.413.697	36.746	36.321
Industrie du bois et fabrication de meubles	4.238	2.214.006	1.123.365	23.726	20.180
Autres industries	2.633	1.080.549	578.659	11.070	8.814
Energie, eau et traitement des déchets	2.369	12.741.487	4.395.971	48.612	46.703
Réparation et installation de machines et d'équipements	8.258	2.220.613	1.624.627	32.124	23.911
Construction	142.700	23.328.720	12.593.749	347.992	221.028
Commerce de gros et de détail	126.987	60.854.272	29.034.448	612.781	518.550
Transport, logistique et services postaux	22.856	20.691.380	12.757.670	232.444	214.430
Horeca et tourisme	53.686	6.848.356	3.880.116	184.884	147.265
Informatique, medias et télécommunications	48.537	20.615.515	10.136.771	166.923	119.650
Activités immobilières	54.940	9.367.987	1.199.316	74.348	23.738

Conseil et activités scientifiques	191.720	32.009.888	13.452.950	373.950	180.647
Services vétérinaires	5.381	423.955	88.269	7.731	2.483
Autres services aux entreprises	27.269	10.135.699	3.837.288	90.780	64.260
Agences de placement	2.509	9.420.435	8.733.741	209.002	207.080
Aménagement paysager, entretien des bâtiments et des jardins	26.783	5.695.690	4.085.784	188.900	165.210
TOTAL	750.852	285.822.982	139.837.360	3.059.668	2.396.516

- Valeur ajoutée par personne occupée et dépenses de personnel par salarié. par groupe sectoriel (en milliers d'euros).

Activités	Valeur ajoutée par personne occupée	Dépenses de personnel par salarié
Chimie, caoutchouc et matières plastiques	303	107
Energie, eau et traitement des déchets	262	94
Informatique, médias et télécommunications	124	85
Conseil et activités scientifiques	86	74
Fabrication de machines et d'équipements	123	73
Fabrication de matériaux de construction	110	73
Métaux	126	69
Industrie extractive	124	69
Réparation et installation de machines et d'équipements	69	68
Autres industries	98	66
Moyens de Transport	89	66
Industrie graphique	86	62
Autres services aux entreprises	112	60
Fabrication de boissons, de produits alimentaires et de tabac	101	59
Transport, logistique et services postaux	89	59
Construction	67	57
Industrie du bois et fabrication de meubles	93	56
Commerce de gros et de détail	99	56
Activités immobilières	126	51
Textiles et habillement	65	51
Agences de placement	45	42
Services vétérinaires	55	36
Horeca et tourisme	37	26
Aménagement paysager, entretien des bâtiments et des jardins	30	25
Moyenne de l'économie marchande non financière	93	58

ANNEXE 2: DEFINITION DES GROUPES SECTORIELS

Les 24 groupes sectoriels reposent sur une combinaison d'activités selon la nomenclature NACE Rév. 2 à deux chiffres. Ces groupes sectoriels se basent sur la classification sectorielle du département flamand Werk en Sociale Economie (WSE) (https://www.steunpuntwerk.be/files/publications/methodologie/methodologie_classificatie_wse-sectoren.pdf).

Groupe sectoriel :	Code NACE Rév. 2 et définition	
Industries extractives	B05	Extraction d'hydrocarbures
	B06	Extraction de minerais métalliques
	B07	Autres industries extractives
	B08	Services de soutien aux industries extractives
	B09	Extraction d'hydrocarbures
Fabrication de boissons, de produits alimentaires et de produits à base de tabac	C10	Industries alimentaires
	C11	Fabrication de boissons
	C12	Fabrication de produits à base de tabac
Textiles et habillement	C13	Fabrication de textiles
	C14	Industrie de l'habillement
	C15	Industrie du cuir et de la chaussure
Industrie du papier et du carton	C17	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
	C18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
Produits chimiques, matières plastiques et caoutchouc	C19	Cokéfaction et raffinage
	C20	Industrie chimique
	C21	Industrie pharmaceutique
	C22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
Fabrication de matériaux de construction	C23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Métaux	C24	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	C25	Métallurgie
Fabrication de machines et d'équipements	C26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
	C27	Fabrication d'équipements électriques
	C28	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.
Fabrication de matériel de transport	C29	Industrie automobile
	C30	Fabrication d'autres matériels de transport
Industrie du bois et fabrication de meubles	C16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	C31	Fabrication de meubles
Autres industries manufacturières	C32	Autres industries manufacturières
Réparation et installation de machines et d'équipements	C33	Réparation et installation de machines et d'équipements
	S95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques

Énergie. eau et traitement des déchets	D35	Production et distribution d'électricité. de gaz. de vapeur et d'air conditionné
	E36	Captage. traitement et distribution d'eau
	E37	Collecte et traitement des eaux usées
	E38	Collecte. traitement et élimination des déchets ; récupération
	E39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
Construction	F41	Construction de bâtiments
	F42	Génie civil
	F43	Travaux de construction spécialisés
Commerce de gros et de détail	G45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
	G46	Commerce de gros. à l'exception des automobiles et des motocycles
	G47	Commerce de détail. à l'exception des automobiles et des motocycles
Transports. logistique et poste	H49	Transports terrestres et transport par conduites
	H50	Transports par eau
	H51	Transports aériens
	H52	Entreposage et services auxiliaires des transports
	H53	Activités de poste et de courrier
Horeca et tourisme	I55	Hébergement
	I56	Restauration
	N79	Activités des agences de voyage. voyagistes. services de réservation et activités connexes
Informatique. médias et télécommunications	J58	Édition
	J59	Production de films cinématographiques. de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
	J60	Programmation et diffusion
	J61	Télécommunications
	J62	Programmation. conseil et autres activités informatiques
	J63	Services d'information
Activités immobilières	L68	Activités immobilières
Conseil et activités scientifiques	M69	Activités juridiques et comptables
	M70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
	M71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
	M72	Recherche-développement scientifique
	M73	Publicité et études de marché
	M74	Autres activités spécialisées. scientifiques et techniques
Activités vétérinaires	M75	Activités vétérinaires
Autres services aux entreprises	N77	Activités de location et location-bail

	N80	Enquêtes et sécurité
	N82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
Agences de travail temporaire et activités liées à l'emploi	N78	Activités liées à l'emploi
Aménagement paysager. entretien des bâtiments et des jardins	N81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

EN SAVOIR D'AVANTAGE?

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous. Vous trouverez également des chiffres plus détaillés dans nos bases de données.

Statistiques structurelles sur les entreprises

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/statistiques-structurelles-sur-les-entreprises>

Enquête sur la structure des entreprises :

<https://statbel.fgov.be/fr/survey/enquete-sur-la-structure-des-entreprises-ese>

Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE). Eurostat

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics>

NACE Rev.2 Statistical classification of economic activities in the European Community (Eurostat)

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/5902521/KS-RA-07-015-EN.PDF>

Données disponibles

Statistiques structurelles sur les entreprises : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/statistiques-structurelles-sur-les-entreprises#figures>

Base de données Eurostat :

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics/database>

Statistics explained. Eurostat:

Key figures on European business, with a special feature on SMEs

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3930297/5967534/KS-ET-11-001-EN.PDF>

Structural business statistics overview

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Structural_business_statistics_overview

Business economy - structural profile

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Business_economy_-_structural_profile

Business economy - size class analysis

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Business_economy_-_size_class_analysis

Structural business statistics at regional level

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Structural_business_statistics_at_regional_level

Business economy by sector - NACE Rev. 2

http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Business_economy_by_sector_-_NACE_Rev._2

Pas de réponse à vos questions?

Pour d'autres questions relatives aux statistiques structurelles sur les entreprises (et non sur la manière de remplir l'enquête sur la structure des entreprises) veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : BST@economie.fgov.be.

À PROPOS DE STATBEL

Statbel, l'office belge de statistique, collecte, produit et publie des chiffres fiables et pertinents sur l'économie, la société et le territoire belges.

Sur la base de sources de données administratives et d'enquêtes, Statbel produit des statistiques reposant sur des fondements scientifiques. Les résultats statistiques sont publiés de manière conviviale et sont disponibles pour tous en même temps.

Statbel utilise les données collectées uniquement à des fins statistiques. En tant qu'office de statistique, nous garantissons à tout moment la protection de la vie privée et des données confidentielles.

Visitez notre site internet

www.statbel.fgov.be

ou contactez-nous

e-mail: statbel@economie.fgov.be

Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)
North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16, 1000 Bruxelles
E-mail: statbel@economie.fgov.be

Numéro d'entreprise
0314.595.348

Editeur responsable
Marie Vandresse

North Gate
Boulevard du Roi Albert II, 16
1000 Bruxelles

